

5^{ème} Blitz de Veigy-Foncenex

Dimanche 23 novembre 2025

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Article 1 : Présentation

Le Club d'Échecs de Veigy-Foncenex, organise le dimanche 23 novembre 2025, le 5^{ème} Blitz de Veigy-Foncenex à Veigy-Foncenex (74).

Les rencontres ont lieu à la salle d'animation 166 B route du Chablais, 74140 Veigy-Foncenex.

Le tournoi est homologué FFE et FIDE et sera comptabilisé pour le ELO blitz FIDE de décembre 2025 ;

FFE ID 68903 : [Fédération Française des Échecs](#)

FIDE ID 443148 : [International Chess Federation](#)

Chess-Results ID 1286840 : [Chess-Results.com](#)

Nous vous rendons attentif au fait que la pré-inscription est fortement recommandée (tarif réduit) et est disponible au lien suivant : <https://www.billetweb.fr/5e-blitz-de-veigy>

Le paiement en ligne est assuré par un service professionnel de gestion d'événement et est parfaitement sécurisé. Vous pouvez ensuite imprimer vos billets et venir avec lors du tournoi.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE adoptées par le 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai et entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

Le tournoi se joue en 11 rondes. Les appariements se font au système Suisse intégral (Règles C.04), à l'aide du logiciel PAPI, homologué par la FFE et conçu par Erick Mouret.

Sont appariés à la 1^{ère} ronde les joueurs ayant réglé leurs droits d'inscription et pointé sur place avant 13h30.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi.

L'article B.3 de l'annexe B « Parties en cadence Blitz » s'applique pour l'intégralité de la compétition.

Article 3 : Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 3 minutes + 2 secondes par coup.

Le vainqueur apporte le résultat à la table d'arbitrage immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double forfait.

Article 4 : Horaires des rondes

- | | | | |
|------------|---------------|-------------------|-------|
| • Pointage | 13h00 à 13h30 | • Ronde 7 | 16h00 |
| • Ronde 1 | 14h00 | • Ronde 8 | 16h20 |
| • Ronde 2 | 14h20 | • Ronde 9 | 16h40 |
| • Ronde 3 | 14h40 | • Ronde 10 | 17h00 |
| • Ronde 4 | 15h00 | • Ronde 11 | 17h20 |
| • Ronde 5 | 15h20 | • Remise des Prix | 18h00 |
| • Ronde 6 | 15h40 | | |

Article 5 : Droits d'inscription

Les inscriptions se font de préférence en ligne. <https://www.billetweb.fr/5e-blitz-de-veigy>

L'inscription sur place reste possible à partir de 13h mais se terminera à 13h30.

- Avant le 22 novembre 2025 adulte 20€ / jeune 10€
- Dès le 22 novembre 2025 adulte 24€ / jeune 12€

Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points suivant le barème :

- Gain = 1 point ;
- Nul = ½ point ;
- Perte = 0 point.

En cas d'égalité, les départages suivants seront appliqués :

- 1- Buchholz Tronqué
- 2- Buchholz
- 3- Performance

« Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023. »

Article 7 : Prix

Prix au classement général : 1^{er} : 200€, 2^{ème} : 100€, 3^{ème} : 75€, 4^{ème} : 50€, 5^{ème} : 25€

Prix spéciaux : par catégories (-2000/-1750/-1500), prix féminin, prix vétéran, prix jeune, prix 1^{er} Veigy-Foncenex : 20€

Les prix sont attribués en tenant compte du classement général après départage.

Les prix ne sont pas cumulables. Tout joueur absent à la remise des prix renonce à son prix.

Article 8 : Organisation et arbitrage

Responsable de l'organisation	NAVARRO David
Arbitre principal	HORN Gilles, AFO1

Article 9 : Conduite des joueurs

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs et joueuses d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions.

Le lieu de compétition comprend la « zone de jeu », les toilettes, la zone fumeur, la salle d'analyse et la zone buvette ainsi que tout autre endroit désigné par l'arbitre. La « zone de jeu » est définie comme l'endroit où se tiennent les parties de la compétition. Un joueur au trait ne peut pas quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Les conversations et lectures suspectes sur des parties en cours sont interdites sur le lieu de compétition.

Les analyses et parties amicales sont interdites dans la « zone de jeu ». Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu.

Les téléphones et autres appareils électroniques de communication doivent être éteints et laissés dans un sac ou manteau. Un joueur possédant ce type d'appareil sur lui pendant sa partie sera sanctionné par la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter sur le lieu de compétition, hormis dans la zone fumeur à l'extérieur.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Une tenue correcte est exigée sur le lieu de compétition.

Tout contrevenant peut recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 10 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur du tournoi.

Gilles HORN

Arbitre principale

David NAVARRO

Organisateur